

REGLEMENT DU JEU CONCOURS

Préambule

La société PETZL DISTRIBUTION, société par actions simplifiée au capital de 688 440€, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble, sous le numéro RCS 388 381 642, dont le numéro de TVA intracommunautaire est 47388381642 et située Zone Industrielle - 38920 CROLLES (« PETZL ») conçoit, fabrique et commercialise des articles et/ou services complémentaires ou connexes pour l'évolution de l'homme en milieu vertical ou obscur : progression, protection, sécurisation, éclairage, communication et/ou localisation sans fil, ayant trait notamment aux domaines de la spéléologie, de l'alpinisme, de l'escalade, du sport outdoor et des applications pour les travaux en hauteur et opérations d'intervention et/ou de secours.

Dans le cadre de sa campagne Outdoor et afin de mieux connaître ses utilisateurs pratiquants des activités outdoor, PETZL met en place un jeu concours gratuit du 3 mai 2023 au 31 décembre 2023 inclus à minuit UTC+1 (« Jeu Concours ») à destination de tout Participant.

Article 1 – Objet

Le présent règlement (« Règlement ») a pour but de déterminer les conditions et modalités dans lesquelles les participants (« Participant(s) ») participent au Jeu Concours.

Article 2 – Acceptation du Règlement

La participation au Jeu Concours sur le Site par le Participant implique que le Participant prenne connaissance et accepte sans réserve le présent Règlement.

Cette acceptation se matérialise lorsque le Participant coche la case suivi du texte suivant : « *En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des dispositions du Règlement du Jeu et de les accepter expressément sans réserve* ».

Le Règlement est constitué du présent document. Il peut être complété et/ou modifié à tout moment par PETZL.

Article 3 - Participation au Jeu Concours

3.1. Déroulement du Jeu Concours

Le Participant peut accéder au Jeu Concours par deux (2) canaux:

- 1) PETZL participe régulièrement à différents évènements de l'Outdoor notamment dans les treize (13) pays suivants, à savoir les Etats Unis, la France, le Royaume Uni, l'Allemagne, l'Espagne, l'Autriche, le Luxembourg, la Suisse, l'Italie, la Norvège, la Suède, la Belgique et les Pays Bas. Lors de ces évènements, PETZL dispose d'un stand sur lequel à compter du 3 mai 2023 et jusqu'au 31 décembre 2023 inclus, un QR Code est mis à disposition de toute personne. En le scannant, toute personne répondant aux conditions du présent Règlement peut participer au Jeu Concours si elle le souhaite.
- 2) A compter du 3 mai jusqu'au 30 juin 2023 au plus tard, un lien publicitaire PETZL est diffusé sur la plateforme Meta (Facebook, Instagram inclus), la plateforme Google et sur d'autres régies publicitaires. En cliquant sur ce lien, la personne est redirigée vers le Site et peut ainsi participer au Jeu Concours si elle le souhaite et si elle respecte les conditions énoncées au

présent Règlement.

Dans les deux (2) cas, à savoir en scannant le QR Code ou en cliquant sur le lien publicitaire, la personne est redirigée vers un formulaire de collecte de données sur un site internet dédié au Jeu Concours (outdoor.petzl.game) (le « Site »).

Pour participer au Jeu Concours, le Participant doit remplir le formulaire en renseignant les informations demandées et accepter expressément le présent Règlement par le biais d'une case à cocher.

Un tirage au sort aléatoire sera réalisé chaque semaine sur la période courant du 3 mai 2023 au 31 décembre 2023 inclus à minuit UTC+1, soit trente cinq (35) tirages au sort sur la période du Jeu Concours.

Le Participant tiré au sort (le « Gagnant ») sera contacté par e-mail sur l'adresse email qu'il a renseignée dans le formulaire de participation. Lors de ce contact, son adresse postale lui sera demandée afin de lui envoyer le lot. Le Gagnant a trente (30) jours calendaires à compter de l'envoi de l'email pour répondre à PETZL. Au-delà de ce délai, il perd son statut de Gagnant et donc son droit d'attribution du lot.

3.2. Conditions préalables

Pour participer au Jeu Concours, le Participant reconnaît :

- Être une personne physique ;
- Être majeur au jour de la participation au Jeu Concours;
- Avoir transmis à PETZL des informations véridiques et authentiques sur le formulaire de participation au Jeu Concours ;
- Participer volontairement au Jeu Concours à titre gratuit sans aucune compensation ;
- Ne pas résider au sens fiscal dans les pays suivants :
 - Soudan
 - Chine
 - Kosovo
 - Somaliland
 - Syrie
 - Iran
 - Afghanistan
 - Cuba

La participation doit se faire pendant la période de Jeu Concours en cours, soit du 3 mai 2023 au 31 décembre 2023 inclus à minuit UTC+1.

Toute participation sera annulée si celle-ci est incomplète, erronée, contrefaite ou réalisée de manière contrevenante au présent Règlement.

3.3. Modalités de participation

Pour participer au Jeu Concours, le Participant doit préalablement se rendre sur le Site et effectuer les opérations suivantes :

- scanner le QR Code ou cliquer sur le lien publicitaire redirigeant vers le Site;
- renseigner *a minima* sur le formulaire d'inscription au Jeu Concours présent sur la

première page du Site les informations obligatoires suivantes:

- son prénom et nom;
 - son adresse e-mail personnelle valide
 - son pays
 - répondre à une question qualitative pour le Participant, à savoir “Quelle est votre activité préférée ?” en choisissant une réponse parmi une liste déroulante d’activité
- accepter expressément le présent Règlement après en avoir pris connaissance.

Une fois ces étapes réalisées, le Participant atterrit sur la dernière page du Site lui indiquant que son inscription a bien été validée. Il reçoit en parallèle de manière automatique un email lui confirmant la validation de son inscription (avec le lien vers le Règlement du Jeu Concours au format pdf téléchargeable), à condition que l’email qu’il renseigne soit valide.

Article 4 - Modalités d'attribution

Après chaque tirage au sort hebdomadaire, PETZL contacte le Gagnant en lui envoyant un e-mail afin de connaître son adresse postale.

Cette information est nécessaire pour envoyer le lot au Gagnant par voie postale. Les frais d’envoi sont entièrement pris en charge par PETZL.

Si le Gagnant ne s'est pas manifesté dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant l'envoi de l’email qui lui a été adressé par PETZL, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot. Aucun nouveau tirage au sort ne sera effectué.

Le lot ne pourra en aucun cas être repris ou échangé contre toute autre lot, ni transmis à des tiers. Par ailleurs, en cas de force majeure ou si les circonstances l'exigent, PETZL se réserve la possibilité de substituer à tout moment au lot proposé un autre lot d'une valeur équivalente.

Le lot ne peut donner lieu à aucune contestation ou réclamation d'aucune sorte.

La responsabilité de PETZL ne pourra être engagée au titre des lots qu'elle attribue aux Gagnants, qu'il s'agisse de la qualité du lot par rapport à celle annoncée ou attendue par les Participants au Jeu Concours, ou des dommages éventuels de toute nature que pourraient subir les Participants du fait du lot, si ces dommages ne sont pas directement imputables à PETZL. En cas de difficulté par rapport au lot distribué, le Gagnant est invité à contacter PETZL afin de lui exposer les problèmes rencontrés par email à l’adresse Petzl • ZI Crolles, 132 rue du Pré Blanc, Cidex 105 A, 38920 Crolles, France.

Article 5 - Lots

5.1. Description du lot

Chaque Gagnant du Jeu Concours remporte le lot suivant:

Descriptif du lot :

La lampe frontale rechargeable ACTIK® CORE. Avec ses 600 lumens, ACTIK® CORE procure un éclairage puissant et confortable pour les sorties running, trekking ou d'alpinisme. Son réflecteur phosphorescent permet de la retrouver facilement dans l'obscurité et son éclairage rouge évite d'éblouir l’entourage quand elle est utilisée en groupe. Livrée avec la batterie rechargeable CORE, ACTIK® CORE est aussi compatible avec trois piles, grâce à la construction HYBRID CONCEPT.

Nature du lot : lampe PETZL

Valeur unitaire du lot : 68,26€ TTC (Soixante huit euros et vingt six centimes) - sur la base du prix public TTC conseillé en France

Nombre de lots disponibles pour le Jeu Concours : 35 (trente cinq) lampes à gagner

5.2. Expédition des lots

Les lots sont expédiés aux Gagnants à l'adresse postale qu'ils auront communiqués à PETZL par retour d'email. Les Gagnants transmettent cette information à PETZL en répondant à l'email que PETZL leur envoie pour les informer de leur statut de Gagnant.

5.3. Dispositions générales correspondant aux lots

La valeur indicative approximative des lots est évaluée au moment de la rédaction du présent Règlement sur la base des tarifs couramment constatés dans le commerce de détail en France. En tout état de cause, les prix des lots proposés par PETZL correspondent au prix moyen de vente au public constaté en France.

Cette valeur est susceptible de subir des variations qui n'engagent pas la responsabilité de PETZL.

Un seul lot sera attribué par Gagnant.

Le Gagnant d'un lot ne pourra pas revendiquer l'obtention d'un autre lot, même de moindre valeur. Le Gagnant ne pourra en aucun cas demander à ce que son lot soit substitué par son équivalent monétaire.

Article 6 - Accessibilité du Règlement

Le Règlement est accessible en ligne à tout moment sur le Site.

Le Règlement pourra également être adressé par courrier, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande auprès de : GATOREVIEWS SAS, Les Bugnons 73800 CHIGNIN.

Enfin, toute inscription au Jeu Concours fait l'objet d'une confirmation automatique envoyée par email au Participant par PETZL. Cette confirmation contient notamment un lien vers le présent Règlement au format pdf.

Article 7 - Responsabilité

7.1. L'utilisation et la navigation sur le Site

L'accès à tout ou partie du Site pourra être interrompue ou suspendue par PETZL aux fins de maintenance et/ou d'actions correctives et difficultés liées aux réseaux de communications électroniques.

En conséquence, PETZL ne pourra être tenue pour responsable des interruptions et suspensions de l'accès au Site, des erreurs et bogues, de la présence de virus, ou autres infections informatiques, de l'intrusion frauduleuse d'un tiers ayant entraîné une modification des informations mises à la

disposition sur le Site ainsi que de leurs conséquences pour le Participant et plus généralement pour tous dommages, direct ou indirect, qu'elles qu'en soient les causes, origines, natures ou conséquences, provoqués à raison de l'accès de quiconque au Site ou de l'impossibilité d'y accéder, de même que l'utilisation du Site et/ou du crédit accordé à une quelconque information provenant directement ou indirectement de ce dernier.

7.2. Le Jeu Concours

PETZL ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté, PETZL est amenée à annuler le Jeu Concours, à l'écourter ou le proroger ou à en modifier les conditions pour quelque cause que ce soit.

PETZL pourra annuler ou suspendre tout ou partie du Jeu Concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer le lot au fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes l'auteur de cette fraude.

Dans toute la limite permise par la loi applicable, PETZL n'est pas responsable en cas :

- D'accident lié à l'utilisation des lots,
- D'intervention malveillante,
- De problèmes de liaison Internet,
- De destruction des informations fournies par des participants pour une raison non imputable à PETZL,
- D'erreurs humaines ou d'origine électrique, et/ou
- De perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du Jeu Concours ou de dysfonctionnement du procédé automatisé de tirage au sort.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du Jeu Concours est perturbé par un virus, bogue informatique, intervention humaine non autorisée ou toute autre cause échappant PETZL, celle-ci se réserve le droit d'interrompre ou d'annuler définitivement le Jeu Concours.

Article 8 - Propriété intellectuelle

Le Site, son contenu et tous les éléments qui le composent sont protégés au titre du droit de la propriété intellectuelle.

PETZL est titulaire, ou dispose d'une licence sur les marques, logos, textes, photographies et images, graphiques, données vidéos, sonores et animations, logiciels, codes sources, bases de données reproduits sur le Site.

Toute reproduction, représentation, diffusion ou exploitation de quelque nature que ce soit et par quelque moyen que ce soit de l'un quelconque des éléments susvisés, sans l'autorisation écrite et préalable de PETZL, est strictement interdite et constituerait un acte de contrefaçon sanctionné par le Code de la Propriété Intellectuelle français.

Article 9 - Données personnelles

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (dite « loi informatique et libertés » ou « LIL ») et du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles n°2016/679 (« RGPD »), PETZL revêt la qualité de responsable de traitement.

PETZL peut ainsi être amenée à traiter des données à caractère personnel du Participant, à savoir :le nom, le prénom, l'email, l'adresse postale et le pays.

Ces traitements ont pour finalité :

- le bon déroulement du Jeu Concours; et/ou
- l'envoi d'email marketing dans l'hypothèse où le Participant a expressément donné son consentement par le biais de la case à cocher présente sur le formulaire d'inscription.

Les traitements sont basés sur :

- I. le Règlement en ce qui concerne la nécessité de la bonne gestion du Jeu Concours; et/ou
- II. le consentement du Participant pour l'envoi d'emails marketing.

Les données personnelles sont conservées pendant trois (3) ans à compter du consentement.

Selon la base légale sur laquelle repose le traitement, le Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition (y compris le droit ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé), ainsi que du droit à la limitation du traitement de leurs données personnelles.

Pour exercer ces droits, chaque Participant peut joindre le délégué à la protection des données ("DPO") de PETZL à l'adresse suivante: dataprivacy-eu@petzl.com. En cas de doute, PETZL pourra demander au Participant une copie d'un justificatif d'identité en cours validité.

Si après avoir contacté le DPO de PETZL, le Participant estime que ses droits n'ont pas été respectés, il pourra introduire une réclamation auprès de l'autorité compétente, en France la CNIL : place de Fontenoy 75007 Paris, <https://www.cnil.fr>.

Article 10 - Loi applicable et compétence juridictionnelle

Le présent Contrat est soumis au droit français, sauf dispositions d'ordre public contraire applicable au Participant le cas échéant au regard de sa nationalité.

LES PARTIES S'ENGAGENT À RECHERCHER UNE SOLUTION AMIABLE À TOUT DIFFÉREND QUI POURRAIT NAÎTRE DE L'INTERPRÉTATION OU DE L'EXÉCUTION DU CONTRAT. A DÉFAUT DE RÈGLEMENT AMIABLE, TOUS LITIGES AUXQUELS LE PRÉSENT CONTRAT POURRAIT DONNER LIEU SERONT SOUMIS AUX TRIBUNAUX COMPÉTENTS.